



CoTraiN

Quand deux entreprises se rencontrent pour former en alternance

En septembre 2016, afin de réfléchir à améliorer concrètement la qualité de la formation en alternance, le CEPAG a lancé, et coordonné, le projet « CoTraiN » (*Creating Collaborative Training Networks*). Un projet qui a été cofinancé par le programme européen Erasmus +.

Trois ans après sa mise en place, clap de fin pour CoTraiN. L'heure du bilan a sonné pour un projet visant à « créer des formations collaboratives »...

LE PROJET CoTraiN, CONCRÈTEMENT

La formation en alternance est un système proposant aux « apprenants » d'être formés à la fois en centre de formation et sur un lieu de travail.

Si ce système permet au jeune d'allier théorie et pratique dans l'apprentissage d'un métier, on y relève néanmoins des faiblesses. En effet, tant les apprentis qualifiés que les entreprises (PME) peuvent être confrontés à des inadéquations de compétences.

L'une des raisons est le recours à un modèle classique d'apprentissage : « un apprenti, une entreprise » qui, souvent, ne permet pas de couvrir tous les volets d'un métier et de les pratiquer suffisamment en condition réelle de travail.

Un exemple ? Nombre de jeunes inscrits dans une section « boucherie-charcuterie » trouvent un contrat d'alternance dans une société active uniquement dans la boucherie. Ces jeunes pourront apprendre la charcuterie dans un centre de formation, mais la pratique n'y sera pas la même qu'en entreprise. Cela pose problème pour recruter des bouchers-charcutiers.



Par ailleurs, dans ce modèle « classique », le champ des compétences couvert varie notamment selon les activités de l'entreprise, sa taille, son organisation du travail voire ses habitudes et les places de stage disponibles.

UNE FORMATION COLLABORATIVE, POURQUOI PAS ?

Il existe pourtant une autre manière d'envisager l'alternance : une formation collaborative associant au moins deux entreprises permet d'organiser une complémentarité des activités des apprenants pour couvrir toutes les compétences requises par le métier.

Ce type de système existe, avec des variantes, en Allemagne, en Autriche, en Suisse. Des pays considérés comme des modèles en matière de formation en alternance.

Afin de réfléchir à améliorer concrètement la qualité de la formation en alternance, le CEPAG a lancé le projet « CoTraiN » qui a été accepté dans le programme Erasmus+ (cofinancement européen). Le projet a démarré le 1^{er} septembre 2016 et a duré 3 ans.

Dans cette initiative, le rôle du CEPAG était triple :

- coordonner le projet entre les partenaires belges et les partenaires européens,
- construire le projet sur base d'une recherche-action (méthode typique du monde de l'éducation permanente)
- proposer un outil méthodologique.

L'objectif de la recherche-action est donc la production d'une méthodologie visant à développer des formations collaboratives et ce sur forme d'un guide méthodologique et d'une vidéo didactique.

Le public de CoTraiN est avant tout constitué des centres de formations. Le projet s'adresse en deuxième ligne aux fonds sectoriels et aux interlocuteurs sociaux.

Les partenaires

Le **CEPAG** a coordonné le projet et la réalisation de la recherche-action.

Un partenaire allemand et un autrichien ont coaché trois partenaires belges et un italien pour développer des réseaux-pilotes.

Projet co-financé par



Les coaches

- **INAB**, Centre de formation en alternance pour les jeunes, lié au BWF, un réseau national de centres de formation, relié au syndicat DGB (Allemagne)
- **OIBF**, Institut autrichien de recherche en formation professionnelle, agence tripartite

Les centres de formation qui vont construire des réseaux-pilotes de formation collaborative :

- **CENTOFORM**, Institut italien d'orientation et de formation professionnelle
- **IFAPME**, Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et PME. Collaboration directe avec l'IFAPME MBC, implantation de Mons
- **CEFA**, Centre d'éducation et de formation en alternance, de Court-Saint-Etienne



LE BILAN APRÈS 3 ANS

Les partenaires pilotes Centoform (Italie), IFAPME et CEFA de Court-Saint-Etienne (Belgique) s'étaient engagés à réaliser chacun entre 10 et 12 formations collaboratives pilotes. À ce jour, ils en ont réalisés 51 :

- 8 en gestion et maintenance de systèmes automatisés,
- 4 en conception mécanique,
- 10 en restauration,
- 17 en travaux de bureau,
- 1 en boulangerie-pâtisserie,
- 7 en coiffure,
- 4 en vente.

En tout, ces 51 formations collaboratives se sont déroulées dans 83 entreprises. Le projet COTRAIN aura donc mobilisé 51 jeunes et 83 employeurs.

TROIS PARTENAIRES PILOTES, UN MODÈLE, TROIS MANIÈRES DE FAIRE

Les 3 partenaires pilotes CoTraiN à la manœuvre ont développé chacun le modèle CoTraiN selon leur contexte et leurs spécificités. Ils ont mis en place des réseaux de formation collaborative avec des caractéristiques similaires et des différences.

Côté similarités. Chacun a travaillé avec son portefeuille établi d'entreprises en y sélectionnant des entreprises, a choisi des formations déjà proposées, a tenté d'intégrer l'approche CoTraiN dans son approche existante. C'est un des principes du projet, chacun adapte le modèle à son contexte.

Côté différences. Centoform a construit un réseau entre 15 entreprises du secteur industriel, et monté

12 formations collaboratives pour des formations en conception mécanique et gestion et maintenance de systèmes automatisés, dont des formations comptant 3 et 4 entreprises et avec des retours entre entreprises collaborantes et entreprises principales. Les parcours s'appuient grandement sur la diversité des technologies présentes dans les entreprises, en lien avec les programmes de formation. Plus courtes, toutes les CoTraiN italiennes ont débuté et se sont achevées durant le projet. Tous les apprenants CoTraiN ont réussi leurs examens, avec une tendance à les réussir mieux pour les parties de programmes spécifiques à CoTraiN. Tous les apprenants CoTraiN ont été engagés à l'issue de leur formation.

L'IFAPME a construit 13 formations collaboratives en vente, coiffure, boulangerie-pâtisserie et restaurateur ; dont 12 au niveau apprentissage (15 à 25 ans) et une en formation chef d'entreprise (> 18 ans). Les formations qui ont été développées sont des binômes simples : les apprenants commencent dans une entreprise et terminent dans une autre. La logique de l'IFAPME a été de construire la complémentarité de la collaboration principalement entre les niveaux de formation existant. L'IFAPME a construit ses référentiels de formation en 3 niveaux (A, B, C) fondés sur les 3 années de formation, allant des compétences de base au niveau A, aux compétences plus élaborées aux niveaux B pour atteindre le niveau d'exigence en fin de formation au niveau C. Le projet COTRAIN a permis à l'IFAPME d'évoluer dans la réflexion sur l'agrément partiel, qui est une chance supplémentaire pour les jeunes d'acquérir l'ensemble des trois niveaux.

La plupart des CoTraiN IFAPME sont encore en cours, la durée de la formation étant de 3 ans. On peut néanmoins déjà dire que jeunes et employeurs sont très satisfaits ; certains jeunes qui hésitaient à l'origine sont convaincus du système et témoignent d'un appétit grandissant à apprendre.

Le CEFA de Court-Saint-Etienne a réalisé 27 formations collaboratives dans les sections restauration et travaux de bureau, 7^e année secondaire comprise. Des formations collaboratives successives et simultanées ont été organisées, ainsi que des CoTraiN avec un retour dans l'entreprise principale et des CoTraiN comptant jusqu'à 3 entreprises. Des employeurs se sont investis dans plusieurs formations collaboratives durant les 3 années du projet. Parmi les jeunes qui ont terminé leur formation, les référents du CEFA notent une certaine facilité à réussir les parties d'épreuve objet de la formation collaborative. Nombre de jeunes poursuivent leur formation et certains poursuivent leurs études grâce, selon leurs propres dires, à CoTraiN. Un premier bilan dans la section travaux de bureau montre que la majorité des jeunes veulent (désormais ?) faire une CoTraiN. Avec la collaboration de la CGSP Cheminots, le CEFA a par ailleurs entamé des contacts avec la SNCB afin d'y développer le modèle. À suivre...

ET DEMAIN...

Aujourd'hui, chacun des partenaires CoTraiN est désireux de poursuivre le développement du modèle. Les partenaires coach, inab et oïfb, répercutent leur expérience d'encadrement dans leur propre réseau. Centoform relance des formations collaboratives en octobre, conscient de l'aspect innovant du modèle, l'innovation étant un des piliers du secteur économique régional. L'IFAPME poursuit sur sa lancée et pourrait étendre le modèle à d'autres sections. Le CEFA souhaite étendre le modèle à toutes ses sections, vu la mise en place de la certification par unités notamment. Il souhaite aussi proposer le modèle CoTraiN à de nouvelles entreprises formatrices. Le CEPAG présentera les résultats de la recherche-action sélectionnée en juin dernier pour un symposium sur la formation en apprentissage, événement organisé par le CEDEFOP et l'OCDE en octobre à Paris.

Les partenaires du projet CoTraiN restent disponibles à l'avenir à toute personne intéressée qui souhaite des informations, des explications, des conseils sur le modèle. Les mails des différents organismes figurent dans la première newsletter CoTraiN. Nous avons vécu une certaine aventure, et sommes disponibles pour la partager avec vous.

Quelques outils...

UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE...



À l'entame du projet CoTraiN, les partenaires savaient que le chemin ne serait pas facile et qu'il faudrait non seulement convaincre sur l'idée, mais surtout la mettre en œuvre. Comment ont-ils fait ? Comment les centres de formation CoTraiN ont-ils approché les employeurs, les jeunes, les fonds sectoriels, les représentants des autorités... ? Comment ont-ils construit les complémentarités entre entreprises ? Comment ont-ils réglé les questions réglementaires et administratives... ? Y a-t-il des jeunes plus ouverts à ce modèle ? Ou des employeurs plus enclins à l'intégrer ? Y a-t-il des astuces... ? Et puis surtout, pourquoi développer des CoTraiNs ?...

Les réponses à ces questions sont apportées dans un guide méthodologique CoTraiN, aboutissement de la recherche-action CoTraiN et d'un travail d'envergure. Ce guide est disponible en anglais, en français, en allemand et en italien. Il propose une méthode tout en la mettant en perspective dans les différents contextes nationaux ou régionaux des partenaires, avec des récits de pilotes et des feedbacks des jeunes, des employeurs et des centres de formation.

Disponible sur www.cepag.be

... ET UNE VIDÉO


Le guide méthodologique vient compléter un vidéo sur la formation collaborative disponible sur la chaîne Youtube « CEPAG TV ».



TOUJOURS INFORMÉ·E

Le site www.cepag.be vous informe de toutes les activités et productions du CEPAG et de ses Régionales.

Retrouvez-nous également sur Facebook !

 [cepagasbl](https://www.facebook.com/cepagasbl)

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre page, à l'aimer, à la commenter et, bien sûr, à diffuser nos événements sans modération !

Pour toute question ou pour recevoir les invitations à nos activités, n'hésitez pas à nous envoyer un e-mail sur cepag@cepag.be !